



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL SUPÉRIEUR

Fonction • Publique • Territoriale

**PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS DE TRAVAIL
DE LA FORMATION SPECIALISEE N°1
CHARGÉE DES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES
DES STATISTIQUES ET DES ETUDES
POUR L'ANNEE 2014**

Pour l'année 2014, la FS1 s'attachera à renforcer le travail coopératif avec ses partenaires et les associations d'élus dans le contexte des évolutions des périmètres, des missions et des finances des collectivités locales.

1/ Le CSFPT une instance d'échanges et de dialogue sur l'observation statistique

La Formation n°2 du Conseil commun de la fonction publique est compétente en matière d'évolution de l'emploi public et de connaissance statistique de la situation de la rémunération et des pensions des agents des trois fonctions publiques, elle examine le projet de rapport annuel sur l'Etat de la fonction publique. La FS1 est attentive à ce que l'harmonisation des statistiques entre les trois fonctions publiques intègre bien les caractéristiques de l'emploi de la FPT. Elle s'attachera à jouer son rôle de lieu d'échanges pour permettre la complémentarité des travaux relatifs à la fonction publique territoriale.

2/ Evolution des effectifs, réforme des territoires, GEPEC

En cohérence avec les recommandations du rapport sur l'état des lieux des effectifs de février 2013, un travail partenarial avec les associations d'élus sera renforcé dans une optique de diagnostic partagé.

La FS1 sera attentive au suivi des effets sur les structures et leurs personnels de la mise en œuvre de la loi du 16 décembre 2010 ainsi que de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles de décembre 2013. La FS1 a déjà exprimé son souhait que soit mis en place un mode d'observation quantitatif et qualitatif des mouvements de personnels tant au niveau national que sur des territoires bien identifiés.

A cet égard, elle suivra particulièrement :

- La mise à jour des données nationales et des tableaux régionaux par la DGCL
- Les enquêtes régionales de l'INSEE sur la localisation de l'emploi public.
- les travaux des centres de gestion sur l'emploi et la mobilité et l'organisation des conférences régionales par les centres de gestion coordonnateurs et de la conférence nationale par la FNCDG.
- L'étude nationale sur les métiers territoriaux et l'actualisation des études régionales du CNFPT.
- Les travaux menés conjointement par le CNFPT et l'ADCF sur les mutualisations et l'emploi dans les intercommunalités.

3/Bilan social et données issues de SIASP : une complémentarité à définir.

L'articulation entre le recueil du bilan social chaque année impaire et le traitement annuel des données issues de SIASP devra être étudiée au cours de cette année 2014.

L'année 2014 sera l'année de la collecte et du premier traitement du rapport sur l'état de la collectivité au 31 décembre 2013. Seront publiés les résultats complets du bilan social au 31 décembre 2011.

En complément de la publication des données sur les salaires 2011 en janvier par l'INSEE, le Département des études et des statistiques locales pourra traiter dès cette année des données de SIASP sur les traitements des agents locaux

Sur le champ de la santé au travail et des conditions de travail : les résultats complémentaires de l'enquête Sumer (Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels) seront examinés avec la Formation spécialisée n°4. Sur ce champ ? la Formation spécialisée n°1 pourra prendre connaissance de travaux complémentaires de la DARES et de la DGAFP.

4/Programme d'études avec le CNFPT

La FS1 examinera le programme d'études pour l'année 2014 avec le CNFPT et veillera à une meilleure appropriation des travaux par les membres du Conseil supérieur. Deux études, une sur la GEPEC et l'autre sur le télétravail pourront faire l'objet d'une présentation.

La publication de l'étude sur les prestations d'action sociale pilotée par la FS4 sera complétée par un bilan en 2014 de la mise en œuvre dans les collectivités des aides aux agents à la souscription d'une complémentaire prévoyance et santé.

En parallèle et en complément du groupe de travail sur les impacts sur les personnels de la réforme des **rythmes scolaires**, qui est co-présidé par le Président de la FS1 et de la Formation spécialisée n°2, le CNFPT réalisera à la demande du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale **une étude plus large sur le péri scolaire**.

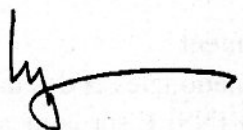
5/Veille sur les travaux de recherche.

En continu, une veille sera également conduite sur les enquêtes et études relatives à la fonction publique territoriale publiées par des partenaires habituels ainsi que par les universités et les laboratoires de recherche.

Ce programme d'activité sera conduit avec l'appui du DESL et en lien avec le «groupe de coordination des statistiques sur les ressources humaines des collectivités locales».

L'accord du bureau est donc demandé sur cette proposition pour l'année 2014.

Jean - Pierre Bouquet



Président de la formation spécialisée n°1



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL SUPÉRIEUR

Fonction • Publique • Territoriale

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS DE TRAVAIL DE LA FORMATION SPECIALISEE N°3 CHARGÉE DES QUESTIONS STATUTAIRES POUR 2014

Le projet de rapport sur la filière animation qui a été préparé en FS3 en 2013 devrait aboutir début 2014 après l'ajout des éléments de la FS2 sur le recrutement et la formation.

Compte tenu des nombreux projets de textes qui devraient concerner la FS3 en 2014 (médecins, puéricultrices, OPA, ingénieurs...) et de la mise en place d'un groupe de travail sur la catégorie A, il n'est pas envisagé, dans l'immédiat de nouvelle autosaisine.

De plus, les réunions de l'agenda social et celles concernant la réforme de l'architecture statutaire et les rémunérations qui vont être initiées à la demande de Madame LEBRANCHU concerneront également la FS3.



L'accord du bureau est donc demandé sur ces propositions de travail

Claude MICHEL

**Président de la Formation Spécialisée
n°3**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CONSEIL SUPERIEUR

Fonction.Publique.Territoriale

**PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS DE TRAVAIL
DE LA FORMATION SPECIALISEE N°4
CHARGÉE DES QUESTIONS SOCIALES
POUR 2014**

Conditions de travail, représentation syndicale, organisation des temps, action sociale, retraite, hygiène & sécurité, reclassement du fonctionnaire, médecine préventive et professionnelle, CNRACL & IRCANTEC.

I – Suivi des textes et cycles de concertation thématiques

- Suivi réglementaire ;
- Suivi du contrat cadre portant sur la prévention des risques psychosociaux ;
- Participation et suivi des cycles de réunions de travail organisées dans le champ de compétence de la F4 portant principalement sur :
 - l'amélioration de la qualité de vie au travail ;
 - Conditions de vie au travail ;
 - Pénibilité ;
 - Gestion des âges ;
 - la carrière des agents investis de mandats syndicaux.
- Veille sur les thèmes travaillés dans le cadre de la FS4 du Conseil commun de la fonction publique et leur harmonisation avec la Fonction publique territoriale.

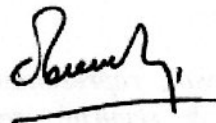
II – Etudes dans le cadre de l'auto saisine

1. Groupe de travail portant sur la catégorie « A » coprésidé par les Présidents des FS4 et FS3 avec une priorité à la filière enseignement artistique et aux professeurs d'écoles supérieures d'art.
2. Entreprendre une étude sur la protection sociale complémentaire dans les Collectivités territoriales en partenariat avec le CNFPT.
3. Action sociale : poursuite de l'étude de l'action sociale avec un zoom sur les structures associatives type COS, CASC (comité d'activités sociales & culturelles) dans la Fonction publique territoriale et audition des principaux acteurs de l'action sociale dans les deux autres versants de la fonction publique.

4. Exposition aux risques & à la pénibilité du travail : poursuite du travail commun entre les formations spécialisées n°1 et n°4 portant sur l'enquête SUMER (Surveillance Médicale des Risques Professionnels) réalisée dans les collectivités locales. Une déclinaison par famille de métiers a été réalisée et fera l'objet d'une présentation auprès des membres des FS n° 4 et n°1.

L'accord du bureau est donc demandé sur ces propositions de travail.

Daniel LEROY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Leroy', with a horizontal line drawn underneath it.

Président de la Formation Spécialisée n°4

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS DE TRAVAIL DE LA FORMATION SPECIALISEE N°5 POUR 2014

Propositions de sujets en autosaisine :

1 Poursuite du travail sur les Outre-Mer :

- en mars 2014 devrait être présenté à l'assemblée plénière un projet de rapport sur la précarité à Mayotte, résultats des consultations qui ont eu lieu au cours des réunions de FS5 de toute l'année 2013 (8 réunions sur 9).

- l'observation des problématiques propres aux Outre-Mer pourrait être poursuivie en traitant cette fois de l'emploi local et de l'accès à la Fonction Publique dans les départements et régions d'Outre-Mer

2 La question de la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations a émergé des travaux conduits par la FS3 du CCFP, sous la présidence de Monsieur Philippe LAURENT. En effet, la charte pour la promotion de l'égalité, signée le 17 décembre 2013 entre la Ministre de la Fonction Publique et le Défenseur des Droits, ainsi que le protocole d'égalité professionnelle femmes-hommes, sont des documents importants, mais qui doivent trouver une application dans une situation de multi-employeurs d'un nombre certain, ce qui est moins simple que dans la FPE et la FPH. Pour que ces documents ne restent pas lettre morte, il conviendrait de concevoir et de développer un système de suivi, de faire remonter les bonnes pratiques, de mettre au point des indicateurs.

Cette problématique pourrait faire l'objet d'un travail approfondi avec des partenaires comme le CNFPT, qui s'est particulièrement investi dans la lutte contre les discriminations, avec les centres de gestion, les associations d'élus.

L'accord du Bureau du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale est donc demandé sur ces propositions de travail.

Bruno COLLIGNON



Président de la Formation Spécialisée n°5